



GOVERNOR'S AWARD



GENERAL INFORMATION

The Bank of Canada Governor's Award has been established to recognize outstanding academics at a relatively early stage in their careers who are working at Canadian universities in areas of research critical to the Bank's mandate: macroeconomics, monetary economics, international finance, as well as the economics of financial markets and institutions, including their financial stability. The Governor's Award provides funding to exceptional assistant and associate professors at Canadian universities who have demonstrated the potential to make exemplary research contributions in their fields.

ELIGIBILITY

The Governor's Award is intended to recognize outstanding researchers who have demonstrated their potential to continue to make significant contributions to fields of study that are of interest to the Bank.

Governor's Award recipients are required to

- be Canadian citizens or eligible to work in Canada
- have obtained a PhD within 10 years of application for the award
- be employed by a Canadian university with a program in economics or business/finance as an assistant or associate professor during the tenure of the award

Recipients are not required to remain at the same university during the term of the Governor's Award and, with the agreement of the university concerned, would continue to be eligible during a paid sabbatical year.

One Governor's Award is granted each year for a two-year, non-renewable term. Each award consists of a \$25,000 stipend paid annually to the recipient.

NOMINATIONS

A university may nominate any candidate who meets the eligibility requirements specified above. Individuals interested in becoming potential recipients of the Governor's Award should contact the appropriate university department. **Nominations must be submitted by 15 November of the previous year.**

Candidates nominated by a university for the Governor's Award will be considered by a Nominating Committee that will make recommendations to the Bank's Governing Council. The Governing Council will make the final decision and announce the Governor's Award.

FURTHER INFORMATION

For more information about the Governor's Award, contact:

by phone
613 782-8888

by email
GovAward-BourseGouv@bankofcanada.ca

by mail
Attention: Governor's Award
Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9



BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

LA BOURSE DU GOUVERNEUR



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La Bourse du gouverneur de la Banque du Canada a été créée pour reconnaître des universitaires de haut niveau, ayant commencé leur carrière il y a relativement peu de temps, employés par une université canadienne et travaillant dans les domaines qui sont au cœur du mandat de la Banque : la macroéconomie, l'économie monétaire, la finance internationale ainsi que l'économie des marchés financiers et des institutions financières (y compris la stabilité financière). Elle consiste en un soutien financier accordé à des professeurs adjoints ou agrégés exceptionnels, qui font preuve du potentiel nécessaire pour effectuer des travaux de recherche exemplaires dans leur discipline.

ADMISSIBILITÉ

La Bourse du gouverneur a pour objet de reconnaître des chercheurs de grand talent qui sont susceptibles de continuer d'apporter une importante contribution aux champs d'étude présentant un intérêt pour la Banque.

Les candidats à la Bourse du gouverneur doivent :

- être citoyens canadiens ou habilités à travailler au Canada;
- avoir obtenu un doctorat au cours des dix années précédant leur mise en candidature;
- être employés par une université canadienne comme professeur adjoint ou agrégé dans un programme d'économie, de commerce ou de finance durant toute la période visée.

Les chercheurs ne sont pas tenus de demeurer à l'emploi de la même université pendant la période où ils sont lauréats de la Bourse du gouverneur, et ils continuent, avec l'accord de la direction de l'université concernée, à y être admissibles durant une année sabbatique rémunérée.

La Bourse du gouverneur est attribuée chaque année. Elle consiste en un traitement annuel de 25 000 \$, versé au titulaire pendant une période de deux ans, et ne peut être renouvelée.

MISES EN CANDIDATURE

Les universités peuvent présenter la candidature de toute personne qui répond aux critères d'admissibilité énoncés précédemment. Ceux et celles qui souhaitent recevoir la Bourse du gouverneur pour une année donnée doivent communiquer avec le département concerné de leur université et faire parvenir leur dossier de candidature à la Banque au plus tard le 15 novembre de l'année précédente.

Les candidatures présentées par les universités seront étudiées par un comité de nomination qui fera ses recommandations au Conseil de direction de la Banque du Canada. Ce dernier prendra la décision finale et annoncera l'attribution de la Bourse du gouverneur.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour tout renseignement au sujet de la Bourse du gouverneur, communiquez avec nous :

par téléphone
613 782-8888

par courrier électronique
GovAward-BourseGouv@banqueducanada.ca

par la poste
Bourse du gouverneur
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9